

LANRIVAIN le mardi 13 juin 1950

Nouvelles manœuvres contre la Résistance.

On prétend « découvrir » à Lanrivain les tombes de cinq personnes exécutées par les maquisards.

Depuis hier matin, le glorieux maquis de Peumerit-Quintin qui résista victorieusement aux assauts des hordes nazies et aux trahisons des agents de l'ennemi est l'objet d'une attaque d'autant plus odieuse qu'elle se déroule pour l'instant sous Je couvert d'un prétendu mystère. A Lanrivain, petite commune du canton, de Saint Nicolas-du-Pélem, ce n'est pourtant pas un mystère pour personne qu'en juin 1944, cinq inconnus furent exécutés par les soldats sans uniformes, du maquis de Peumerit Quintin et leurs cadavres enterrés dans la lande de Treffiot et surmontés pendant quelques temps de primitives croix de bois, aujourd'hui disparues. Par ailleurs, pour ce qui est de l'identité des personnes exécutées et des exécutants, on doit s'en tenir à la rumeur publique disant que parmi les cinq corps se trouvaient celui d'un Guingampais et celui d'un Allemand.

Dans certains milieux, on s'empresse déjà de faire naître un doute significatif sur les raisons « encore inconnues » qui auraient en 1944 motivé ces exécutions et depuis deux jours tous les collaborateurs, tous les traîtres, tous les ennemis de la Résistance commence à se réjouir dans l'espoir d'inquiéter les héros du maquis et de les faire déconsidérer.

C'est sur l'intervention à la brigade de gendarmerie de Saint Nicolas du Pélem, d'une personne qui a désiré « courageusement » conservé l'anonymat que l'appareil policier et judiciaire entre branle.

Pourtant la condamnation semble avoir été régulièrement et humainement exécutée. En effet, M l'abbé Le Huërou-Kérisel, ancien recteur de Peumerit-Quintin, actuellement recteur de Duault près de Callac, aurait été appelé, au moment de l'exécution, pour confesser et donner la communion à l'un des condamnés à mort.

Hier matin, le parquet de Guingamp composé de MM. Michel, procureur de la République, Tensorer Juge d'instruction,- Garrec, lieutenant de gendarmerie, Larivain, greffier, accompagné de M. Thoraval, maire de Lanrivain et des gendarmes de la brigade de Saint-Nicolas-du Pélem se sont rendus au hameau de Treffiot pour procéder à une exhumation particulièrement pénible et laborieuse devant permettre tout d'abord l'identification, des restes mortels des cinq fusillés.

De longs interrogatoires justificatifs attendent désormais des hommes qui ont bravé la mort en 1944.

Mais ces hommes, les glorieux combattants du maquis de Peumerit Quintin et leurs chefs ont la conscience parfaitement tranquille, assurés qu'ils sont d'avoir agi en patriotes.

On découvre à Lanrivain la fosse contenant cinq cadavres Il s'agirait de personnes fusillées en juin 1944

On a découvert, samedi, à Lanrivain près de Saint-Nicolas-Du-Pélem les restes de cinq personnes que l'on suppose avoir été fusillées peu avant la libération. Cette découverte a été faite à proximité du hameau de Treffiot, petite agglomération de quatre fermes assez modestes, à environ 1500 mètres du bourg de Lanrivain.

Les corps sont enterrés individuellement sauf deux qui sont allongés côte à côte dans la même fosse. L'une de ces fosses est située en bordure d'une prairie, les autres sont éparpillées

dans lande, les deux plus éloignées sont distantes de 600 mètres environ.

Il semble que ces corps soient de cinq hommes qui auraient été exécutés par les « maquis » des environs pour des raisons qui restent encore inconnues. En effet, divers camps de résistants dont l'ensemble formait le puissant maquis de Peumerit-Quintin, étaient établis en 1944 de chaque côté du Blavet, sur le territoire de la commune de Lanrivain et sur celui de Peumerit, notamment à Kerguilliot et Treffiot.

Cette région, presque entièrement couverte de landes et de chaos rocheux, est très accidentée. Elle est très propice aux embuscades et de nombreux maquis y trouvèrent asile, au point que les Allemands durent employer des forces très puissantes pour tenter, sans succès d'ailleurs, de les exterminer.

Les paysans de la contrée gardent encore le souvenir de ces glorieux combats. Il apparaît que plusieurs personnes de Lanrivain savaient parfaitement que des cadavres étaient inhumés à Treffiot : mais soit par négligence, soit par peur, personne ne s'en occupait.

Ce n'est que six années après l'affaire que la gendarmerie de Saint Nicolas du Pélem, ayant eu connaissance de ces faits, put entamer hier matin une enquête qui n'en est encore qu'à son début.

Parmi les cinq corps se trouveraient celui d'un Guingampais et celui d'un Allemand.

L'identification sera rendue difficile du fait qu'il ne reste plus que des os noircis. Mais on pourra vraisemblablement utiliser les restes de divers objets qui ont échappé à la putréfaction ou à la rouille.

Signalons que l'ancien recteur de Peumerit Quintin, actuellement recteur de Duault, près de Callac, M l'abbé Le Huerou-Kérisel, avait été appelé, au moment de l'exécution, pour confesser et donner la communion à l'un des condamnés à mort.

Parmi les hommes qui ont participé à l'exécution se trouveraient, croit-on un Briochin, trois Guingampais et un Loudéacien.

Le parquet de Guingamp doit se rendre ce matin à Treffiot où l'on exhumera les ossements des cinq fusillés.

Le mystère des fosses de Lanrivain demeure entier Aucun des cadavres qui y ont été trouvés n'a pu être identifié.

Le Parquet de Guingamp a ouvert une enquête contre X...

Ouest France a annoncé hier que quatre fosses contenant les ossements de cinq cadavres avaient été découvertes à proximité du village de Treffiot en Lanrivain.

Le parquet de Guingamp, composé de M Michel, procureur de la République ; Tensorer, juge d'instruction et Larivain, greffier, s'est rendu sur les lieux où se trouvaient également M le lieutenant Garrec, commandant la section de gendarmerie ; Dinouff, chef de brigade de gendarmerie de Saint Nicolas du Pélem; les gendarmes L'Hélias et Birrien, et M Eugène Thoraval, maire de Lanrivain.

A dire vrai, l'existence de ces fosses était connue de la plupart des habitants de Lanrivain, mais par peur d'abord, par négligence, tout le monde s'était tu et comme nous l'avons déjà indiqué, hier, c'est en procédant à une enquête sur le fait divers que la gendarmerie de Saint Nicolas du Pélem fut mise au courant. Elle signala immédiatement le fait à la section de gendarmerie et au parquet de Guingamp.

L'enquête

L'enquête a débuté dès les premières heures de la matinée du lundi 19 juin M Eugène Thoraval, maire, a déclaré de très bonne foi qu'il connaissait l'existence de ces fosses dans lesquelles gisaient des cadavres de miliciens, croyait-il.

Plus précis dans leurs dépositions, les frères Roger et Jean Flohic, âgés de 29 et 27 ans purent indiquer l'endroit où après leur exécution par des membres du maquis de Peumerit Quintin avaient enterrés un jeune homme de Guingamp, un chef de la milice, un soldat déserteur de l'armée allemande et deux inconnus.

Les cadavres exhumés avaient été enfouis contre des talus inextricables séparant des landes incultes d'où émergent des ronces des rocs de granite dépendant des fermes de Tro Blavet, Kerguillo et Treffiot à environ 1500 mètres du bourg de Lanrivain.

Dans la première fosse à 500 mètres du hameau de Treffiot où, d'après les indications données par les frères Flohic devaient être enfouis deux cadavres, il n'a été retrouvé que les os d'un seul homme. Des traces de balles étaient visibles sur une omoplate, la tête manquait, ce qui laisse supposer qu'il s'agit d'un cadavre de soldat allemand. Car, après l'exécution du déserteur les maquisards s'étaient emparés de la tête comme trophée.

Dans cette fosse, il a été en outre retrouvé une pipe. Malgré les fouilles, il n'a pas pu être trouvé trace du second cadavre qui aurait été enterré.

Au même endroit, dans une prairie dépendant de la ferme de Kerguillo, sur un hêtre, on remarque gravé sur l'écorce l'inscription FFI 1944 et à l'autre angle de cette prairie sur un autre hêtre, on peut lire l'inscription: « *Ici repose un Français qui s'est moqué de sa Patrie en 1944* ».

Au pied d'un des arbres, une fosse ouverte laisse voir un tas d'ossements, des lambris d'étoffe, un ceinturon de cuir. Il s'agirait du chef de la milice qui, avant de mourir, aurait avoué sa forfaiture.

Un peu plus loin, sur le bord d'un ruisseau, dans un terrain vague, une troisième fosse d'où on a exhumé le cadavre assez bien conservé du jeune homme qui serait de Guingamp. De cette fosse ont été retirés, en outre, deux pièces d'un franc et des lambeaux d'étoffe ainsi qu'un ceinturon.

Enfin une quatrième fosse sur le territoire de la ferme de Treffiot a été mise à jour dans un fouillis d'ajoncs et d'aubépines. Elle contenait le cadavre d'un inconnu portant des traces de balles à la tempe et au-dessous de l'oreille droite. La mâchoire laisse apparaître une dent proéminente, une dent plombée et une couronne en or à une molaire de la mâchoire inférieure droite.

Après l'examen des cadavres les ossements ont été mis séparément dans une cassette en bois avec toutes les indications recueillies. Les restes ont été transportés à la mairie de Lanrivain où M le Floc'h, médecin légiste sera sans doute appelé pour procéder à un examen pouvant déterminer l'âge de la victime.

Il a été jusqu'à présent impossible d'identifier d'une façon certaine l'un ou l'autre de ces cadavres.

M le juge d'instruction a ouvert une information contre X... L'enquête va se continuer à Guingamp et le dossier sera ensuite transmis à l'autorité militaire compétente.

La vérité sur l'affaire de Lanrivain. Un milicien guingampais meurt en criant « Heil Hitler ! »

Voici comment et pourquoi deux allemands, un milicien et un bandit ont été exécutés par les patriotes.

Pourquoi a-t-on ouvert une information contre X...

Il s'agit d'une sinistre comédie. On se complaît à faire planer un mystère équivoque. On espère pouvoir reprocher aux glorieux résistants de s'être rendu coupables d'exécution arbitraire.

Nous sommes aujourd'hui en mesure de faire et de démontrer que l'honneur du maquis de Peumerit Quintin demeure sans tache.

Le milicien de Guingamp

Vers le milieu du mois de juin 1944, un élément du maquis de Peumerit Quintin, fort d'une cinquantaine d'hommes campait aux abords du hameau de Treffiot. Organisé depuis 1942, il faisait partie du puissant maquis de Peumerit Quintin. Un beau jour, un individu prénommé Jean, âgé de 23 ans, originaire de Guingamp, connu pour ses attaches à la soldatenheim de la ville fut arrêté par l'un des chefs du maquis. Interrogé pendant plus d'une heure, il finit par avouer avoir dénoncé plusieurs patriotes. Condamné à mort, il fut exécuté quelques heures plus tard d'une balle dans la tête en criant Heil Hitler.

Le déserteur allemand Richard

Quelques jours plus tard, un pseudo-déserteur de l'armée allemande âgé d'une cinquantaine d'années, se prénommant Richard entra au maquis dans l'intention disait il, de combattre les nazis. Au moment de l'attaque de Bourbriac, en plein combat il retourna son arme contre le chef du maquis qu'il tenta d'abattre. Ce dernier fort heureusement se précipita sur lui, lui leva le bras et Richard déchargea son arme en l'air. N'étant pas en nombre, les résistants décrochèrent et en rentrant au camp, l'Allemand fut jugé par le Tribunal présidé par un lieutenant, condamné à mort et exécuté.

Son corps fut inhumé à 300 mètres de celui du milicien. Ceci se passait en juillet 1944.

Le terroriste Riton

A peu, près à la même époque, un individu connu sous le pseudonyme de Riton, âgé de 40 ans, originaire du Nord, se signalait par des actes de banditisme effectués dans la région. Les armes à la main, il terrorisa un moment les fermes de Peumerit Quintin. Ses chefs en eurent connaissance le firent arrêter et exécuter. Il s'agit du troisième cadavre.

Un todt en uniforme et une dénonciatrice de 40 patriotes

Le 26 juillet enfin, un jeune homme de 25 ans originaire de Jersey, revêtu de l'uniforme de la Todt, fut lui aussi arrêté en flagrant délit d'espionnage aux abords du maquis de Peumerit Quintin. A son tour et après jugement régulier, il fut condamné à mort et subit le châtiment réservé aux traites. C'est le quatrième cadavre. On a parlé de cinq cadavres à Treffiot, mais on n'a pas découvert le cinquième. Il s'agirait de celui d'une femme exécutée par les parachutistes pour avoir provoqué l'arrestation et la mort d'une quarantaine de Français. Les combattants du maquis de Peumerit Quintin ont fait leur devoir : exécuter des traites et des espions d'une façon absolument régulière. Leur honneur est sans tache et malgré toutes les informations contre X... et toutes les attaques dont ils sont l'objet en 1950, les Bretons patriotes gardent au cœur, le souvenir de leur héroïsme et l'exemple impérissable de leur libérateur.

Transcription du journal Ouest France : Jean Paul Rolland